



Actu souchoise
p.1

Parole aux associations
p.4

La vie de l'école
p.9

Info locale et agenda
p.10

L'année 2019 a été l'occasion de finaliser plusieurs projets : nouveau terrain multisports, aménagement de la place du Champ clos, réaménagement de la mairie et de l'agence postale, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie, adressage.

La vie associative a réuni les habitants de la commune autour de diverses activités et a permis l'organisation d'événements conviviaux appréciés de tous. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

L'école accueille de nombreux élèves et multiplie les activités à découvrir dans cette gazette.

Cette gazette est à nouveau l'occasion de féliciter nos agents municipaux pour leur investissement dans le fonctionnement de la commune tout au long de l'année.

Ce mandat s'achève : un grand merci aux Souchoises et Souchois qui ont participé aux différents temps d'échange organisé par la commune. De nombreux projets sont encore à engager : nos encouragements à la prochaine équipe qui se mettra en place dans les prochains mois.

Bonne lecture de cette nouvelle gazette de La Souche et belle année à tous !

L'équipe municipale



Actu souchoise

Place du Champ Clos

Lancés au début de l'été, les travaux de la place du Champ Clos se terminent. Cette réalisation permet un meilleur accueil pour l'école, la mairie et l'agence postale ainsi que pour la salle des fêtes. La circulation des véhicules et le stationnement sont facilités. La réalisation d'un abri pour les élèves et les parents allie fonctionnalité, esthétique et convivialité. Quelques photos avant/après pour illustrer ces changements...



La place de la Croix de Mission a également fait l'objet d'un réaménagement.



Différents types de revêtements y ont été testés.

Travaux à Boulou



L'ancienne route de la Croix de Bauzon s'est effondrée lieu-dit Boulou lors des dernières intempéries.

Des travaux importants de réfection du mur en pierre sèche ont été réalisés.

Salles des Jalines

Des travaux de rénovation de la salle ont été lancés afin de rendre son utilisation plus confortable pour les associations.

Ces travaux sont conduits par les employés communaux (chauffage, menuiserie, peintures, plan de travail, etc.).



> Une étape importante... le débat sur les orientations générales du PADD

Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont fait l'objet d'un débat lors du conseil communautaire du 27 juin 2019, après avoir été présentées lors de réunions avec les Personnes Publiques Associées, l'ensemble des conseillers municipaux des 16 communes et lors d'une réunion publique.



> Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Le PADD est la clef de voûte du PLUi :

- Il expose le projet de développement stratégique du territoire pour les 15 années à venir ; il prend en compte les enjeux territoriaux issus du diagnostic et répond aux principes de développement durable.
- Il est le fruit d'un travail régulier en commission PLUi (composée de 2 élus par commune), des propositions d'un petit groupe de travail d'élus, de nombreux échanges avec les partenaires selon les thématiques abordées (services de l'Etat, Pays de l'Ardèche méridionale, Parc naturel régional, chambres consulaires...). Il s'appuie fortement sur la stratégie paysagère, réalisée avec l'appui d'un bureau d'études.
- Il sera le fondement justifiant les choix, mesures, actions et prescriptions qui figureront dans les autres pièces du dossier PLUi.

> L'ambition politique : « Le retour vers les pentes, ça coule de source ! »

Le territoire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, fortement marqué par la présence de l'eau, se caractérise par son relief, ses vallées encaissées et son fonctionnement multi-polarisé. Les fondements du projet s'appuient sur ces éléments caractéristiques :

- Un nécessaire retour vers les pentes comme une alternative à la consommation du plat desservi non renouvelable,
- La présence de l'eau comme élément structurant du territoire,
- Le paysage comme une ressource : l'ouverture des paysages comme condition essentielle pour habiter le territoire et le rendre attractif,
- L'optimisation du bâti existant (habitat, équipements, activités économiques) comme un préalable à tout aménagement.

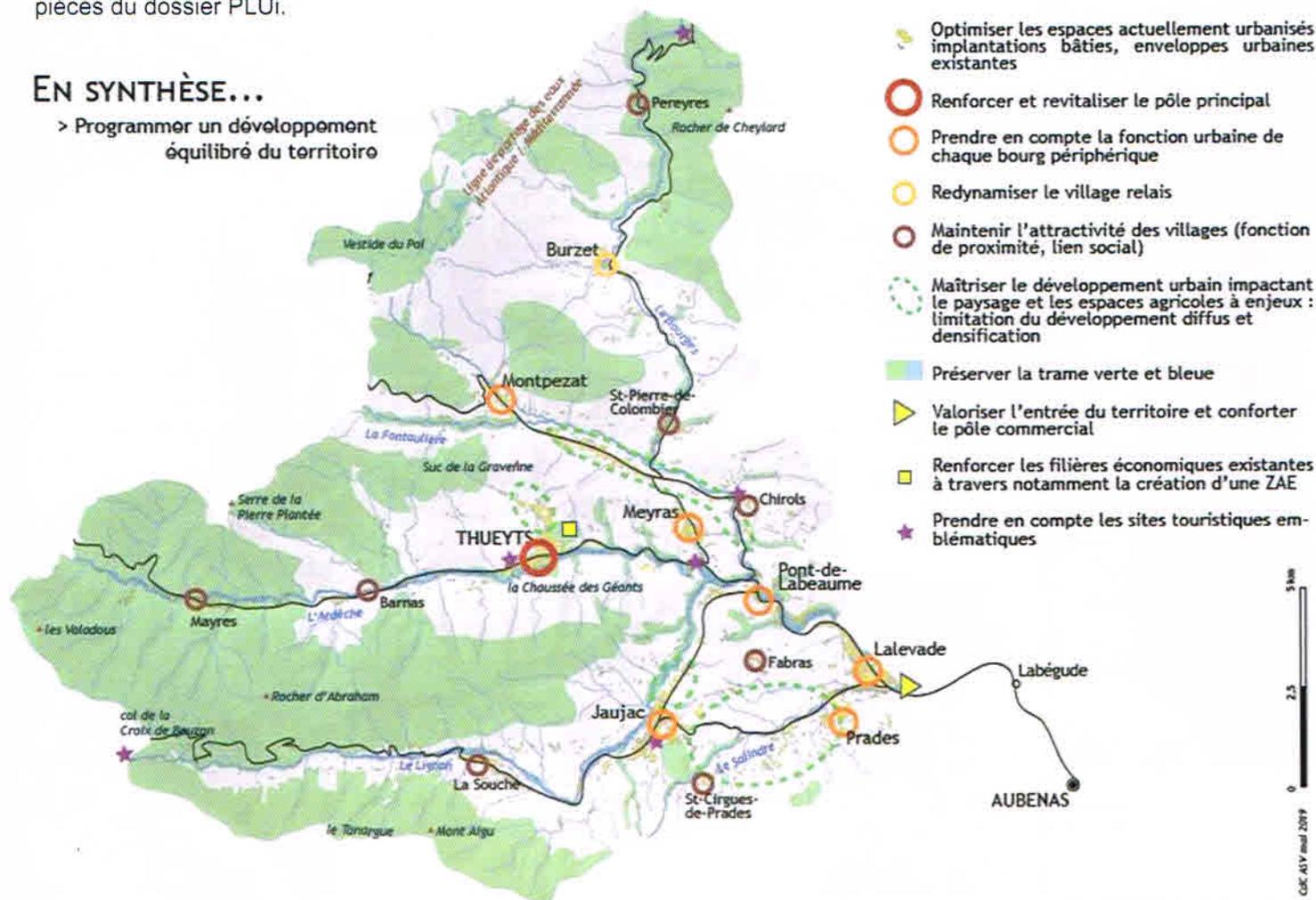
Les enjeux environnementaux, énergie-climat et agricoles sont traités de manière transversale dans tout le projet.

> Le PADD, décliné autour des 4 axes suivants :

1. Offrir une attractivité renouvelée dans le pôle principal, les bourgs périphériques et les villages pour accueillir une population diversifiée
2. Réinventer l'installation d'initiatives économiques et culturelles, tout en veillant au renforcement des filières économiques existantes
3. Préserver les espaces ressources du territoire comme levier d'un développement local et durable
4. S'appuyer sur les axes structurants de découverte des paysages et supports de mobilité pour accompagner durablement le développement du territoire.

EN SYNTHÈSE...

> Programmer un développement équilibré du territoire



La suite de l'élaboration du PLUi...

Le travail sur la partie réglementaire (règlement écrit, zonage et les orientations d'aménagement et de programmation) est en cours de définition avec l'ensemble des acteurs (élus, partenaires institutionnels...). Il s'agit des pièces opposables aux futures autorisations d'urbanisme permettant la déclinaison concrète des orientations du PADD.

> Suivez la procédure... planning prévisionnel



Portrait de territoire :
identification des atouts et des contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie, équipements, milieux naturels...)

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : il décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire

Traduction réglementaire du projet : « où et comment construire ? »

Étape administrative :
consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), enquête publique, finalisation du dossier



Suivez la procédure du PLUi :

www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/

Pour toute contribution, question ou remarque...

Un registre de concertation est mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes

- courriel : plui@ardechedessourcesetvolcans.com
- adresse postale : Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, 12 rue du Pouget, Château de Blou, 07330 Thueyts
- téléphone : 04 75 89 01 48



S'engager dans la

En partenariat avec Aurance Énergies, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la mairie de La Souche fin juin 2019. Cette centrale solaire représente une puissance de 12 kWc, et produit l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 5 foyers.

Pour ce projet, Aurance Énergies a assuré les démarches administratives, a financé les études préalables ainsi que l'achat et la pose des panneaux, et verse un loyer. Elle se rémunère sur la vente de l'électricité. Les panneaux seront rétrocédés à la commune au bout de 20 ans.



transition énergétique

Une réunion publique organisée le 22 novembre a permis de présenter les actions d'Aurance Énergies dont la vocation est de mettre en œuvre des projets qui, faute de temps ou de moyens techniques et financiers, ne verraient pas le jour. Cette société combine une gestion bénévole, une gouvernance coopérative (une action, une voix) et un cadre commercial (pour autoriser le partage des retombées).

À l'échelle départementale, Aurance Énergies mobilise l'investissement participatif local pour passer à l'action et multiplier les projets (photovoltaïque, chauffage solaire, hydro-électricité). La collecte de l'épargne locale permet d'investir dans des projets de production d'énergies renouvelables en Ardèche et de financer avec leurs retombées de nouveaux projets. L'objectif est d'atteindre un parc de 1MWatt crête d'ici 2021 ce qui permettrait de compenser la consommation de plus de 1000 habitants pendant plusieurs décennies...

Chaque citoyen peut s'engager dans la transition énergétique et passer à l'action dans ce projet collectif via son épargne ou la mise à disposition de toitures.

Contact : info@aurance-energies.fr / www.aurance-energies.fr



Parole aux associations



**Le club des Aînés Ruraux
Générations Mouvement -
Les Jalines / La Souche**

Évènements marquant 2019

Rappel des valeurs de l'Association:

Article 3 – Éthique

L'association fonde son action sur une éthique propre aux Aînés Ruraux à base d'amitié, de responsabilité, de tolérance et de solidarité. Elle est apolitique, non confessionnelle, et n'a aucune appartenance philosophique ou syndicale.

Elle adhère à la Charte nationale des Aînés Ruraux.

Le club compte un global de 99 adhérents :

Cette année, nous avons eu 83 adhérents inscrits au club de La Souche et 16 adhérents inscrits dans le cadre de la multicarte (adhérents du club de Jaujac).

Pour adhérer au club, il faut s'acquitter du timbre fédéral annuel de 7€ (adhésion et assurance) et de la carte annuelle du club de 11€.

Contact au : 04 26 62 20 23.

Le club est ouvert :

- toute l'année les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 pour la traditionnelle partie de belote ou autres jeux,
- un mardi sur deux pour un temps d'échange et d'apprentissage autour de l'activité informatique, concernant huit à dix personnes,



- le vendredi matin pour l'activité gymnastique (de 9h30 à 11h00 dans la salle culturelle), activité ouverte aux adhérents du Club (25 inscrits à ce jour), 38 séances sont prévues de septembre 2019 à juillet 2020.



Pour la troisième année consécutive l'Association Générations Mouvement Les Jalines bénéficie d'une subvention de 950€ (pour la période du 09/2019 au 07/2020) versée par le Département dans le cadre des Appels à Projets au profit des Séniors et du bien vieillir en Ardèche. Sans cette subvention, l'activité gymnastique n'aurait pas pu continuer.

- > Assemblée générale le mercredi 14 janvier à 14h30 salle culturelle de La Souche.
- > Concours de belote le dimanche 10 mars à 14h30 salle culturelle de La Souche 44 équipes présentes.
- > Voyage des Aînés Ruraux, le mercredi 05 juin en Drôme provençale



- > Ardéchoise le vendredi 21 juin de 8h00 à 18h00 sur R19 devant l'école, cette année nous avons regretté l'absence des enfants de l'école.



> Fête de la Saint Jean le samedi 22 juin à 18h30 salle culturelle de La Souche.

> Fête du village organisée en collaboration avec le CCAS, l'Amicale Laïque, l'Association Culturelle Souchoise. Organisation intergénérationnelle intéressante mais compliquée à mettre en œuvre.



> Castagnade avec le Club de JAUJAC, le mercredi 06 novembre à 14h30 salle culturelle de La Souche en présence d'une quarantaine de personnes.

> Repas des Aînés Ruraux le mercredi 20 novembre.



85 convives ont participé au traditionnel repas de fin d'année dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

> Repas du réveillon de la Saint-Sylvestre.

L'objectif principal du club est axé sur la convivialité, les rencontres, les temps d'échanges, les jeux, les sorties, le sport adapté, l'aide aux "nouvelles technologies".

Le Président, Bernard VIGNAL

Rando La Souche

L'association Rando La Souche a organisé son traditionnel vide-grenier du mois de juillet : un grand succès avec vingt-six exposants et un public nombreux.

Nous avons fait de très belles randonnées en 2019. De nouveaux randonneurs sont venus pour notre assemblée générale, et c'est avec plaisir que nous marchons avec eux.



L'association organise un séjour du 13 au 17 mai 2020. Nous irons découvrir les Alpes de Haute Provence à Niozelles, accompagnés d'un guide.

D'ici là, randonnée le lundi et le dimanche, contact Hervé 04 75 37 93 26. Vous pouvez consulter nos plannings sur les tableaux d'affichage et sur le site de la commune de La Souche.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020 et espérons être encore plus nombreux sur les sentiers.

Le Président, Hervé DUCRET



L'appli Rando Ardèche + de 60 itinéraires

Tracés GPS, descriptifs des pas à pas, photos, points d'intérêts... vous permet de préparer vos randonnées pédestres, équestres et VTT avec l'application mobile gratuite «Rando Ardèche». Parmi les randonnées, découvrez le GR7 et le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX, la grande traversée VTT des Monts d'Ardèche ou les 50 km d'itinérance sur la route des Dragonnades entre le Cheylard et Privas.

www.destination-monts-parc-ardeche.fr
Appli «Rando Ardèche»



L'association la Clémenterie a accueilli cet été sur ses prairies du bord du Lignon, *les Amis.e.s de Silence*, une association de soutien à *Silence*, la revue qui explore les alternatives en matière d'écologie et de non-violence.

Ce fut de joyeuses rencontres avec, au pic de la rencontre, près de 130 personnes, enfants, ados et adultes qui se sont essayées au périlleux exercice de l'autogestion. Cuisine en commun, ateliers, débroussaillage et autres sympathiques activités se sont ainsi déroulées durant deux semaines. Comme annoncé dans leur présentation, nous avons effectivement remarqué que leur passage a été très écologique! Outre l'aménagement très intelligent des différents espaces, intimes ou d'ateliers, la cuisine et l'espace commun sous chapiteau, ils ont contribué à améliorer le lieu, qui sont des pâtures partiellement envahies par les prunelliers et les ronces. Et surtout, surtout, ils n'ont laissé aucune trace désagréable, pas un papier, pas un plastique, pas même un foyer de feu... rien qui n'ait endommagé, ne serait-ce que un tout petit peu, le lieu. Nous avons été très impressionnées.

À la suite de cette bonne expérience, nous vous avons invité.es, le 31 août, à partager un bon moment festif ensemble, avec une conférence gesticulée de Laure Clerjon et de haut vol : « Autrices, lutteuses, poétesses, remontent en selle », puis Nayi, un groupe local a enclenché le reste de la soirée. La Cantine Populaire, qui propose tous les samedi matin un repas végétarien à prix libre au 11 rue Béranger de la Tour à Aubenas, a assuré le repas des bénévoles et du public. Ce fut copieux et délicieux.

Notre retenue collinaire est en cours d'achèvement, ce qui ne résoudra pas le souci d'eau potable, mais permettra un peu plus confortablement de maintenir en vie les nombreux jeunes arbres plantés les dernières années.



Les dernières nouvelles de la forêt sont mauvaises : suite à la tempête puis la neige du mois de novembre, nous avons d'énormes dégâts sur la châtaigneraie ainsi que sur plusieurs arbres fruitiers. Déjà que la récolte de châtaigne a été plutôt maigre malgré l'utilisation, pour la première fois, de filets de récolte, cela a entamé notre capital de confiance vis à vis de ce lieu magique et foisonnant.

Les projets de la Clémenterie :

Élaguer la châtaigneraie grâce au programme « reconquête de la châtaigneraie » : suite à la réunion initiée par la mairie, nous avons mis en route ce programme pour l'élagage et le débroussaillage d'une cinquantaine de châtaigniers sur deux ans.

Nous ne participerons pas à « De Ferme en Ferme » cette année : nous avons besoin de temps pour réaménager les parcelles, la châtaigneraie et trouver des modes de cultures moins avides en eau. Nous espérons mettre en place de nouvelles techniques, des ombrières, replanter des arbres à des endroits importants etc.

N'oubliez pas que l'association a obtenu l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs/trices : ainsi tous les dons à l'association sont dorénavant défiscalisés à hauteur de 60 % dans une limite de 20 % des impôts. L'objectif toujours est de racheter les parts sociales de la SCI afin de continuer l'acquisition collective du lieu.

L'Association Communale de Chasse Agréée de La Souche regroupe 82 chasseurs répartis en quatre équipes dîtes de gros gibiers (chasse au sanglier et chevreuil) et quelques chasseurs individuels (chasseurs petits gibier et sangliers).

Les équipes chassent sur 4 secteurs distincts de la commune et effectuent une rotation hebdomadaire des zones chassées. Rappel: L'ACCA de LA SOUCHE dépend de la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche et fonctionne sous couvert des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) qui contrôlent les décisions de l'Assemblée Générale au regard des règles fixées par Arrêté Préfectoral (ouverture et fermeture de la chasse, réglementation de la chasse du petit et gros gibier, périodes d'ouvertures des différentes espèces chassables, modalités de fonctionnement et de sécurité en battues ...). La chasse en battue est ouverte tous les jours à l'exception du mardi. Lors des battues, les chasseurs sont attentifs aux autres utilisateurs de la nature de plus en plus présents sur le territoire (sentiers de randonnées, promenades en forêt ...), les rencontres avec randonneurs et sportifs sont fréquentes et il est important de partager ces espaces dans un esprit de sécurité, d'ouverture et de convivialité.

Saison 2019/2020 :

23 mars 2019 : journée débroussaillage (25 participants)

29 avril 2019 : assemblée générale de la FDC07

29 mai 2019 : réunion du Conseil d'Administration

14 juin 2019 : Assemblée Générale de l'ACCA

Amis de l'église Saint-Sauveur

Grâce aux animations organisées par l'association, les actions de valorisation de l'église pourront se poursuivre.

Amis et enfants de Saint-Louis

L'association a organisé au mois d'août son traditionnel repas sur le parvis de l'église de Saint-Louis : ce moment convivial a été à nouveau un grand succès avec de très nombreux participants. Prochain rendez-vous le dimanche 28 mars pour le repas de printemps et le dimanche 09 août 2020 pour le repas estival à Saint-Louis.

Association ARLEQUIN

Notre prochain spectacle aura lieu le 16 mai 2020 à 20h30 à la salle culturelle : entrée gratuite, tombola avec buvette et petite restauration.

Venez nombreux encourager nos comédiens qui travaillent toute l'année pour préparer leur spectacle !

La Présidente, Annick BLAISE



« Le violon des ruisseaux »

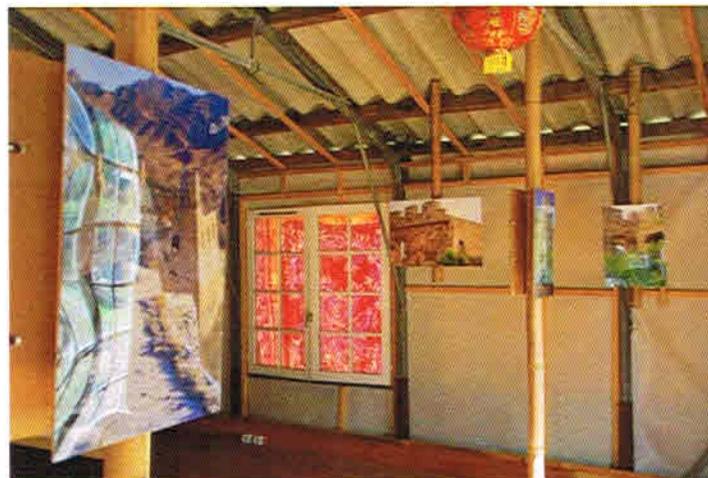
C'est une année riche et pleine qui s'achève au « violon des ruisseaux ». Les visites guidées du jardin ont attiré un public varié ; amateurs de verdure ou connaisseurs exigeants ont été accueillis avec la même passion par Charles Balmas.

Les échanges ont été très intéressants, en particulier avec les groupes venus admirer les bonsaïs et les collections d'arbustes. Le jardin rouvrira ses portes à partir du 15 Avril avec de nouveaux bonsaïs à découvrir.



Plusieurs manifestations ont animé l'été : spectacles, stages et expositions ouverts aux habitants du village et des environs.

Notons pour mémoire l'exposition photos de Violaine Leloup sur la grande muraille de Chine clôturée par une dégustation remarquable de différents thés servis dans les règles de l'art ; ou la journée du 8 septembre qui a attiré les visiteurs autour des puces des couturières, du marché de producteurs et d'un repas partagé sous la houlette du chef Claude Brioude.



Enfin, dans le cadre du festival « les jours de la Dame » organisé par le Nautilus, nous avons accueilli pour la première fois un spectacle circassien.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez présenter une activité culturelle au « violon des ruisseaux » cet été. Nous sommes à votre écoute.

En ce début d'année, nous avons le plaisir de vous annoncer pour le printemps une expo-vente de plantes rares, les dates en seront communiquées rapidement.

Et n'oubliez pas de consulter notre site leviolondesruisseaux.org pour suivre notre actualité.

Belle année 2020 à tous.

Claude Santin, Charles Balmas
« Le violon des ruisseaux »
06 88 45 53 40.

Association Culturelle Souchoise

L'Association Culturelle poursuit ses animations :

- 25 avril : bal
- 04 juillet : gala d'accordéon
- 26 septembre : bal



L'association a fait un don de 300 euros pour l'école de La Souche. Ce don permettra de financer une sortie neige à la Croix de Bauzon.

CCAS

Le CCAS a organisé avec succès deux événements conviviaux qui ont été très appréciés.

Début août, la fête du village a été animée avec plusieurs associations. Le bal, le repas et la soirée dansante ont eu un grand succès.

Pour fêter le début de la nouvelle année, le CCAS a innové et tenté l'expérience d'une matinée tripes et petit déjeuner. Ainsi, le dimanche 5 janvier, dès 7h30, les plus hardis ont pu goûter aux tripes à la tomate accompagnées de pommes de terre vapeur cuisinées par Michel Farger. Ceux qui préféraient un petit déjeuner plus classique pouvaient prendre une part de brioche accompagnée de clémentines et de papillotes ou une part de galette des rois. Les boissons chaudes étaient offertes. Nos aînés avaient reçu une invitation à la matinée et un certain nombre d'entre eux sont venus se régaler dans une ambiance détendue et conviviale.

Les ballotins de chocolat ont été offerts à nos aînés de plus de 75 ans et nous invitons ceux absents lors de la distribution à venir les retirer en mairie.



Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces animations.

Au mois de juillet, l'amicale a organisé une kermesse. Au programme « Grand jeu » créé par Rita et Aline qui a remporté un beau succès, puis, après une pause bien méritée, concours de boules.



Au mois d'octobre, il y a eu un « kids-troc » suivi de la projection de « Minuscule la Vallée des Fourmis Perdues » par la Maison de l'Image.

Nos prochains rendez-vous :

- 16 février : loto
- 21 mars : carnaval pirate
- 13 juin : kermesse

Comme les autres années, Les Amis du Brouty, alias "Les Saint-Bernard du Brouty" ont installé leur stand pour l'arrivée de "l'Ardéchoise".

Cette année le thème était "les personnages de publicité à la télévision". Tous les produits offerts aux cyclistes sont fabriqués maison par les membres de l'association et nous avons eu beaucoup de cyclistes cette année qui nous ont félicités de notre investissement, notre accueil et de l'ambiance sur notre stand.

Nous avons reçu, lors de la fête des bénévoles à Vanosc, le prix du "Coup de Cœur du Jury" ainsi que la 2ème meilleure photo dans la catégorie "Animation", soit un total des prix de 560€ qui seront réinvestis pour l'année prochaine.

Pour l'année 2020, le thème est déjà choisi mais restera secret !



Bienvenue à la bibliothèque de La Souche

Vous trouverez à la bibliothèque des collections pour adultes et pour enfants, mais aussi des bandes dessinées, des livres en gros caractères, du terroir, des documentaires (histoire, jardinage, cuisine...). Plus de 1500 livres sont à votre disposition. Nous remercions les personnes qui par leurs dons contribuent à enrichir notre fond de livres.



Le nombre de bénévoles a augmenté, cinq personnes sont là pour vous accueillir, vous conseiller dans le choix de vos livres. Ils assurent aussi l'ensemble des tâches liées au bon fonctionnement de la bibliothèque, achat de documents, préparation des animations, agencement du local.

Dans le précédent article nous vous avons parlé de la mise en place d'outils informatiques qui nous permettraient de scanner tous nos ouvrages, d'avoir accès plus facilement au catalogue de la BDP. Voilà, c'est chose faite. Maintenant nous pouvons faire des recherches d'ouvrages et les réserver directement sur le site de Bibliothèque de Prêt de Privas. Les prêts et les retours des livres se font également par informatique.

Nous avons commencé à répertorier notre fond propre mais la tâche n'est pas encore terminée et il reste encore beaucoup d'ouvrages à scanner. La bibliothèque est un espace culturel amical, vivant, ouvert à tous. Son accès est libre et gratuit. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux lecteurs.

Le 11 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons invité lecteurs et non lecteurs à venir partager un moment autour du verre de l'amitié. L'ambiance, et la convivialité étaient aussi au rendez-vous et nous avons passé une matinée très agréable.

Merci à Monsieur Le Maire qui répond à nos demandes, merci aux employés communaux, aux secrétaires que nous sollicitons régulièrement.



La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 11h.

Accueil des scolaires le lundi matin de 9h30 à 11h.

La boîte à livres fonctionne très bien toute l'année mais surtout pendant les vacances scolaires et pendant l'été.

Merci à ceux qui sont là tous les mercredis. C'est grâce à vous que la bibliothèque continue à être ce qu'elle est aujourd'hui : un point de rencontre dans le village, un lieu convivial et agréable.

Les bénévoles : Marie Rose, Philippe, Pascale, Simone, Maryline, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.



A la bibliothèque

Tous les lundis matin, nous allons à la bibliothèque pour aller chercher des livres que nous gardons pendant une semaine. On trouve de tout là-bas : des BD, des livres de cuisine, il y en a aussi sur la Préhistoire...

Les personnes de la bibliothèque s'appellent : Simone, Marie-Rose, Marilyne, Philippe et Pascale. On rigole bien avec eux. Un bon café réchauffe les adultes!!

Alice-Camille



« La Volcane »

Au début du mois de septembre, nous avons commencé à préparer la Volcane. Tous les mardis et vendredis, nous nous entraînons. Les plus forts couraient de 10 à 15 minutes et les autres de 8 à 11 minutes. Pendant qu'une équipe courait, les autres comptaient les temps de passage pour voir s'ils étaient réguliers. Nous le pratiquons après la récréation de l'après-midi. Dimanche 13 octobre, jour J, c'est le jour de la Volcane.

Sacha, Nolan, Sienna, Jules, Noé, Robin, Mattéo, Alice, Morgan et Margaux étaient présents.

Les premiers à partir étaient les CP donc Margaux n'a pas gagné mais elle a tout donné.

Puis les CE1 donc Sacha, Sienna et Mattéo. Sacha est arrivé deuxième mais il n'a pas démerité comme les autres. Comme le premier est un garçon, il n'a pas eu la coupe car seulement le premier et la première étaient récompensés. Du coup, Sienna a eu la coupe.

Chez les CE2, Morgan n'a pas gagné mais il a fait une très belle performance.

Nolan en CM1 a fini troisième.

Jules et Noé, en CM2 : Jules a fini deuxième et il a eu la coupe, du coup Noé n'a pas eu la coupe mais il n'a pas démerité car il a fini cinquième.

Robin et Alice, en GS, n'ont pas démerité mais ils n'ont pas gagné.

Jules et Sacha



Fête de fin d'année !

Vendredi 20 décembre, les enfants de l'école ont préparé des sablés pour accueillir et remercier les bénévoles de la bibliothèque. A cours de l'après-midi, les élèves ont présenté des chants travaillés durant la période écoulée, et Maryline leur a offert le conte d'Odilon. A la suite de ce spectacle improvisé, tout le monde a apprécié les biscuits autour d'un petit jus de fruit.

Un grand merci à tous!!



Une « classe découverte » se prépare du 8 au 11 avril aux « Chalets du Mézenc », avec pour thématique le VTT et une visite programmée à l'Ecole du Vent sur la commune de Saint-Clément.

Le déploiement de la fibre optique



Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de

déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (*Fiber to the Home - FTTH*) sur l'ensemble du territoire bi-départemental d'ici à 2025.

Le déploiement vient d'être lancé sur la commune de La Souche. Il concernera également les communes voisines de Jaujac, Saint-Cirgues de Prades et Fabras et permettra à terme à 2000 foyers environ de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique.

Le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies & Services est en charge du déploiement sur notre périmètre. Une première phase d'études d'environ 9 à 12 mois (relevés terrains et études d'ingénierie de l'infrastructure), sera nécessaire au démarrage des travaux de déploiement. Cette première étape permettra de cartographier précisément les sites à raccorder (maisons, entreprises, services publics) et d'identifier les infrastructures devant servir de support au déploiement de la fibre optique : poteaux électriques et téléphoniques, fourreaux téléphoniques.

Une fois les études terminées, une deuxième étape de travaux, d'environ 6 à 9 mois en moyenne, sera enclenchée. Le groupement effectuera des travaux de génie civil sur les secteurs où l'infrastructure existante n'est pas mobilisable (remplacement des poteaux ne

supportant pas la charge du nouveau réseau, réparation des fourreaux cassés ou endommagés, création de tranchées pour poser de nouveau fourreaux). Puis, il procédera au tirage des câbles de fibre optique, en aérien et en souterrain. Un délai réglementaire de 3 mois sera ensuite nécessaire pour permettre aux opérateurs commerciaux d'activer leurs offres sur le réseau. En amont des travaux de déploiement, un local technique (Nœud de Raccordement Optique), destiné à accueillir l'ensemble des câbles de fibre optique des futurs abonnés et les équipements des opérateurs de services doit être construit à Jaujac. Les travaux de construction de ce local démarreront en novembre et se dérouleront sur 16 semaines environ.

L'ensemble de ce chantier se déroulera donc sur environ 24 mois pour une mise en service commerciale des offres d'ici la fin de l'année 2021.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

Les collectivités locales se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du FTTH sur notre commune : l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, l'Europe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, et la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans qui participe à hauteur de 300€ par ligne à construire.

Plus d'info : « A quand la fibre chez moi ? » sur le site internet ardechedromenumerique.fr/eligibilite

INFOS TRI



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



DANS LA POUBELLE JAUNE



PAPIERS CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS



CARTONNETTES



DANS LE CONTENEUR À PAPIERS



VERRE

BOUEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



DANS LE CONTENEUR À VERRE



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



AUTRES DÉCHETS



DANS LA POUBELLE GRISE



ENCOMBRANTS, CARTONS, VÉGÉTAUX, FERRAILLES, ...



À LA DÉCHETTERIE



COMPOSTAGE



DÉCHETS ORGANIQUES
marc de café, épluchures, restes de repas, gazon, feuilles mortes, copeaux de bois, ...



AU COMPOSTEUR

EN VENTE AU SIDOMSA



TROUVER LA DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE :

WWW.SIDOMSA.NET

Été 2020 : La Maison du Parc à Jaujac proposera une nouvelle exposition et des animations intitulées Le Gang des Pollinisateurs – une expo qui fait le buzzzzz. Abeilles, papillons, syrphes... tous ces insectes butineurs garants de notre biodiversité. A découvrir en famille de juin à septembre 2020 – gratuit.

En 2019

Renouvellement du label GEOPARC MONDIAL UNESCO



Le Parc a reçu en juin 2019, le diplôme officiel qui renouvelle jusqu'en 2022 l'exigeant label Geoparc. Suivi scientifique, aménagements des géosites et médiation avec le grand public... c'est reparti pour quatre nouvelles années d'aventure géologique !

Découvrez les forêts anciennes des Monts d'Ardèche :
https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=XsNQH8nB_30



Tulipes australes (photo : Nicolas DUPIEUX)

Natura 2000 sur le Tanargue : un véritable Biotrésor

La commune de La Souche est concernée par le site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible du « Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne ». Ce double classement est la reconnaissance de l'extraordinaire diversité des milieux naturels, de la faune et de la flore de ce site qui s'étend sur plus de 14.000 ha et 17 communes.

Hêtraies, pelouses et landes montagnardes, prairies humides et tourbières, éboulis et falaises rocheuses, ... de nombreux habitats d'intérêt communautaire abritent des espèces rares, comme la rosalie des Alpes (coléoptère), l'aigle royal, le faucon pèlerin, le damier de la succise (papillon), la loutre ou encore le chabot (poisson).

Le Parc naturel des Monts d'Ardèche est l'animateur de ce site. Il mène des actions visant à mieux connaître et suivre les milieux et les espèces, à restaurer les sites dégradés, et à faire découvrir l'environnement par le grand public. Il accompagne les éleveurs sur l'estive (ouverture de milieux, cabane pastorale, placette d'équarrissage naturel) et anime les mesures agro-environnementales.

Il travaille aux côtés de l'ONF pour préserver des îlots de forêt ancienne (réserve biologique), restaurer des tourbières, permettre la découverte du site (sentier de randonnée Taranis Arga). Il mène des inventaires et suivis (insectes du bois mort, chouettes, mousses et lichens, nidification de l'aigle...), organise des soirées et sorties au départ de la Croix de Bauzon, monte des projets pédagogiques avec les scolaires...

Ce classement n'est pas une mise sous cloche : les activités peuvent être conduites (exploitation forestière, chasse, randonnée pédestre ou VTT, ...) mais toujours en veillant à une gestion raisonnée et partagée du site. Certains projets susceptibles de porter atteinte aux milieux et espèces les plus fragiles peuvent quant à eux faire l'objet d'une évaluation spécifique préalable, appelée étude d'incidences.

Découvrez le site en randonnée pédestre ou VTT et profitez toute l'année du sentier de Taranis Arga pour découvrir sa biodiversité au départ de la station de la Croix de Bauzon.

Plus d'info : Nicolas DUPIEUX, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
ndupieux@pnrma.fr / 04 75 36 38 60



Aigle royal (photo : Paolo Manzi)



Loutre (photo : Nicolas DUPIEUX)



Pic noir (photo : Ondrej Prosimsky)



Projet de rénovation ou de construction ? Bénéficiez de permanences gratuites de conseil architectural avec le CAUE.
Tél. : 04 75 64 36 04



Conseils gratuits de l'ALEC 07 pour les particuliers sur les questions techniques et financières en matière d'énergie.
Tél. : 04 75 35 87 34



Sollicitez les conseils gratuits de l'association Maisons Paysannes pour valoriser le patrimoine rural (rénovation et extension).
Tél. : 04 75 90 44 21



Conseils et accompagnement des projets de rénovation ou de construction.
Tél. : 04 75 36 38 60



Bénéficiez des aides financières de la Fondation du Patrimoine dans votre projet de restauration.
Tél. : 04 37 50 35 78



La plateforme Rénofuté accompagne les particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique.
Tél. : 04 75 35 87 34

Agence Postale

Ouverture : lundi et mardi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
1^{er} samedi du mois de 9h à 12h
Tél. : 04 75 37 90 11

Vival Epicerie

Ouverture hiver : mardi, mercredi, jeudi et dimanche de 7h30 à 12h30
Vendredi et samedi : de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00
Tél. : 04 75 88 51 89
Ouverture été : de mi-juillet à mi-août, tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Le Poilu Bar / Restaurant

Ouverture : 7h30 à 13h00 et à partir de 16h00 (fermé le lundi)
Tél. : 04 75 88 61 98

Confiserie et biscuiterie

Accueil : lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
vendredi de 8h00 à 12h00
Tél. : 04 75 37 41 17

La Clémenterie Paysann'art

Confitures, sirops, produits à base de châtaignes, compotes. Vente sur place et sur les marchés locaux
Tél. : 04 75 37 26 33

Ferme du Mas Crespin

Céline Charbonnier
Châtaignes, petits fruits, pommes de terre, élevage de brebis et de vaches
Agriculture biologique
Tél. : 04 75 37 92 72

Gaec de la Pauze

Adrien Ledunois
Fromage de chèvre
Tél. : 06 23 79 91 44

La Pourette

David Gonthier
Châtaignes, farine et confitures de châtaignes, fruits rouges frais, maraîchage
Vente directe
Tél. : 04 75 37 93 15

**Hébergements communaux
Gîtes de France**

Gîtes des Lioures (5 gîtes)
Gîte d'étape du Clos Marie
Réservations mairie
Tél. : 04 75 37 90 11

Transport en bus

La ligne 103 des bus de l'Ardèche, vous connaissez ?
Il est possible de prendre le bus d'Aubenas à La Souche en passant par Jaujac (deux à trois aller-retour par jour du lundi au vendredi).
Horaires sur : www.auvergnerrhonealpes.fr/286-ardeche.htm



Accueil d'étudiants de l'école d'architecture de Nancy

Les communes de la vallée du Lignon (Fabras, Jaujac, Saint-Cirgues de Prades et La Souche) accueillent du 03 au 08 février 2020 des étudiants de l'école d'architecture de Nancy.
Venez réfléchir avec eux à des projets d'architecture et d'urbanisme sur la commune.
Deux réunions publiques au programme :
Mardi 04 février, 18h à Jaujac (salle de Castreveille)
Vendredi 07 février, 18h30 à Jaujac (salle de Castreveille)

Agenda 2019 (toutes les dates sur : www.lasouche.fr)

Janvier / Février

Lundi 06 janvier
Galette des rois
Rando La Souche

Lundi 03 février
Crêpes
Rando La Souche

Dimanche 16 février
Loto
Amicale laïque

Mars / Avril

Samedi 21 mars
Carnaval
Amicale laïque

Dimanche 29 mars
Repas
Amis de Saint-Louis

Samedi 25 avril
Bal
Association Culturelle Souchoise

Mai / Juin

16 mai
Spectacle de théâtre
Association Arlequin

19, 20 et 21 juin
Ardéchoise et Feu de Saint-Jean
Génération Mouvement

Samedi 13 juin
Kermesse
Amicale laïque

**La bibliothèque vous accueille
le mercredi de 10h00 à 11h30
(hors vacances scolaires).**



Ouverture au public de la Mairie et de l'agence postale :
Lundi et mardi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Tél. : 04 75 37 90 11 / contact@lasouche.fr / www.lasouche.fr